

Allianz Global Investors Fund

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

R.C.S. Luxembourg B 71.182

Avis aux actionnaires

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (SICAV) (la « Société ») informe par la présente des modifications suivantes qui prendront effet le 10 juin 2019 :

Nom du Compartiment	Objet	
	Approche actuelle	Nouvelle approche
Allianz Emerging Markets Short Duration Defensive Bond	Modification relative à la désignation des Gérants délégués (Annexe 5 du Prospectus)	
	Désignation d'Allianz Global Investors Asia Pacific Limited et d'Allianz Global Investors U.S. LLC en qualité de Gérants délégués.	La nomination de tout gérant délégué devient caduque.
Allianz Emerging Markets Short Duration Defensive Bond	Modification du nom du Compartiment	
	Allianz Emerging Markets Short Duration Defensive Bond	Allianz Emerging Markets Short Duration Bond
	Modification du portefeuille de référence (Annexe 4 du Prospectus)	
	Le portefeuille de référence correspond à la composition de l'indice JPMorgan Emerging Markets Bond Global Diversified 1-3 Years (50 %) et de l'indice JPMorgan Emerging Markets Bond Global Diversified USD 3-5 Years (50 %).	Le portefeuille de référence correspond à la composition de l'indice JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Broad Diversified.
Allianz Global Agricultural Trends	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur les sociétés actives dans les domaines des ressources de base, des matières premières, de la transformation de produits, de la distribution et, si nécessaire, d'autres entreprises axées sur ou exposées à ces domaines.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur les ressources de base, les matières premières, la transformation de produits, la distribution et, si nécessaire, d'autres entreprises axées sur ou exposées à ces domaines.
Allianz Global Artificial Intelligence	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés mondiaux d'actions de sociétés dont l'activité bénéficiera de, ou est actuellement liée à, l'évolution de l'intelligence artificielle.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur l'évolution de l'intelligence artificielle.
	Modification du portefeuille de référence (Annexe 4 du Prospectus)	
	Le portefeuille de référence MSCI correspond à la composition de l'indice MSCI World Information Technology.	Le portefeuille de référence correspond à la composition de l'indice MSCI All Country World (50 %) et de l'indice MSCI World Information Technology (50 %).
Allianz Global Hi-Tech Growth	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les Marchés d'actions du secteur des technologies de l'information ou d'une industrie appartenant à ce secteur.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur le secteur des technologies de l'information ou d'une industrie appartenant à ce secteur.
Allianz Global Metals and Mining	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur les sociétés du secteur des ressources naturelles. Les ressources naturelles peuvent inclure les métaux non ferreux, le fer et d'autres minerais, l'acier, le charbon, les métaux précieux, les diamants et les sels et minéraux industriels.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur le secteur des ressources naturelles. Les ressources naturelles peuvent inclure les métaux non ferreux, le fer et d'autres minerais, l'acier, le charbon, les métaux précieux, les diamants et les sels et minéraux industriels.
Allianz Global Sustainability	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux des pays développés avec une orientation sur les sociétés dont les pratiques répondent aux critères du développement durable (à savoir des pratiques soucieuses de l'environnement et socialement responsables) et dont le Gérant estime qu'elles sont susceptibles de créer de la valeur à long terme. Le Gérant peut mettre en œuvre des stratégies de change dites « overlay » et ainsi contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le Compartiment ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux des pays développés avec une orientation sur les pratiques qui répondent aux critères du développement durable (à savoir des pratiques soucieuses de l'environnement et socialement responsables) et dont le Gérant estime qu'elles sont susceptibles de créer de la valeur à long terme. Le Gérant peut mettre en œuvre des stratégies de change dites « overlay » et ainsi contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le Compartiment ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.

Nom du Compartiment	Objet	
	Approche actuelle	Nouvelle approche
Allianz Global Water	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation soutenue sur les sociétés fortement engagées dans les domaines de la gestion des ressources en eau, et qui proposent des produits ou solutions contribuant de manière active à l'amélioration de l'approvisionnement, l'usage efficace ou la qualité de l'eau.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur un engagement dans les domaines de la gestion des ressources en eau et une offre de produits ou solutions contribuant de manière active à l'amélioration de l'approvisionnement, l'usage efficace ou la qualité de l'eau.
Allianz Pet and Animal Wellbeing	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement dans des sociétés des marchés mondiaux d'actions dont l'activité bénéficiera de, ou est étroitement liée à, l'évolution et au développement du bien-être des animaux de compagnie et des bêtes.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur l'évolution et le développement du bien-être des animaux de compagnie et des bêtes.
	Modification des caractéristiques spécifiques (Annexe 3 du Prospectus) Jour de transaction / Jour d'évaluation	
	Luxembourg / Allemagne	Luxembourg / Allemagne / États-Unis

À partir du 10 juin 2019, la limite combinée suivante actuellement applicable à l'ensemble des Compartiments ne s'appliquera plus :

Sous réserve des Principes spécifiques de la catégorie d'actifs, de l'Objectif d'investissement et des Restrictions d'investissement d'un Compartiment, chaque Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des swaps de rendement total et des Opérations de financement sur titres.

Les actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent demander gratuitement le rachat ou la conversion de leurs actions jusqu'au 9 juin 2019.

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège social de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank Luxembourg S.C.A. au Luxembourg ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où des compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Senningerberg, avril 2019

Sur ordre du Conseil d'administration
Allianz Global Investors GmbH

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.